

CIRQUE DIVERS : LA PISTE AUX RÉFORMES

Compte-rendu du comité technique local **du 6 avril 2016**

**MISE AU POINT SUR LE CTL DU 16
NOVEMBRE 2015**

**RESTRUCTURATIONS ET
FERMETURES DE SITES**

**REDÉCOUPAGE DES RÉSIDENCES
D'AFFECTATION NATIONALES (RAN)
DU DÉPARTEMENT**

CAMPAGNE IR

**PROTOCOLE DU POLE DE CONTRÔLE
DES REVENUS ET DU PATRIMOINE**

Nous avons repris à notre compte le titre de l'unité 1067 du 15 mars 2016 (dernier journal du syndicat Solidaires Finances Publiques).

Suite au boycott de la réunion du 4 avril, un nouveau comité technique local (CTL) s'est réuni le 6 avril 2016 pour évoquer principalement les restructurations, les fermetures de sites et le redécoupage des RAN pour la DDFIP 89.

Solidaires Finances Publiques a donné lecture d'une déclaration liminaire que vous trouverez en pièce jointe.

Concernant le procès-verbal du CTL du 16/11/2015, Solidaires Finances Publiques, en

voulant éviter toute polémique, a rappelé au président du CTL qu'il se devait de prendre les modifications faites par les organisations syndicales et qu'à partir du moment où il ne voulait pas prendre en compte certaines remarques mais qu'il les mentionnait dans son propre compte-rendu, c'était lui qui créait la polémique...

En effet, il nous paraît facile de se retrancher derrière le fait qu'une réunion débute avec 30 minutes de retard pour ne pas prendre nos propos de début de séance...

Il y a également un règlement intérieur voté par l'administration et le directeur se doit lui aussi de le respecter.

Le président nous a ensuite exposé les différentes réformes qu'il souhaiterait mettre en place dans le département afin que les services puissent continuer à essayer de fonctionner .

Il est à souligner que les propositions de l'administration sont à l'état de projet et se doivent d'être validées au niveau national..

RESTRUCTURATIONS

Le premier projet concerne les restructurations de services et le couperet est tombé.

- Trésoreries

Les fermetures de l'Isle-sur-Serein et de Chéroy sont prévues pour le 01/01/2017 au motif qu'il s'agit de petites structures.

Chéroy sera rattaché à Sens (trésorerie et SIP) et L'Isle-sur-Serein à Avallon (trésorerie et SIP).

Selon le directeur, les agents de ces deux postes seraient satisfaits de cette décision.

La question est de savoir si les agents et services accueillants seront satisfaits de l'arrivée de nouvelles missions...

Pour Solidaires Finances Publiques, les suppressions d'emploi ont conduit à fragiliser un peu plus les petites structures.

La même stratégie a été mise en œuvre lors de la suppression des autres trésoreries et des recettes locales il y a quelques années : suppressions des missions, suppression de postes, pour au final pouvoir dire que le site ne peut plus fonctionner et donc qu'il faut le supprimer pour permettre aux agents du poste de bénéficier de meilleures conditions de travail.

- Fusions des deux SPF d'Auxerre

Au motif que le SPF 2 d'Auxerre est une trop petite structure, il n'y aura plus qu'un SPF sur Auxerre au 01/09/2017.

- Transfert du SPF de Joigny sur Sens

Dans la mesure où le SPF de Joigny est une petite structure et compte tenu des problèmes d'effectifs et du départ du référent, la direction a fait le choix de constituer un pôle foncier au nord du département au 01/09/2017.

- Rattachement des pôles enregistrement aux SPF au 01/09/2017

Selon la direction, il faut renforcer les adhésions entre les missions de la publicité foncière et l'enregistrement et professionnaliser davantage les agents.

Pour les SIE, dans la mesure où les postes enregistrement ne sont pas identifiés, les transferts d'agents devraient s'effectuer sur la base des éléments figurant sur l'annuaire d'Ulysse 89.

Les transferts de SPF et la fusion avec l'enregistrement se feront en même temps au 01/09/2017 en raison de l'informatique.

- Fusion des SIE d'Avallon et de Tonnerre avec le SIE d'Auxerre et fusion du SIE de Joigny avec le SIE de Sens au 01/01/2017

Avec la dématérialisation, les petites structures ne seraient pas pérennes et il faut regrouper les services sur les 2 plus gros sites de l'Yonne.

- Transfert du recouvrement des amendes

La gestion des amendes serait une activité isolée rue du pont et elle le sera moins en la rattachant au SIP d'Auxerre.

Selon le directeur, cela permettra de professionnaliser la phase de recouvrement et d'être plus efficient.

La mesure devrait être effective au 01/01/2017.

- Nouveau transfert de la gestion de 8 maisons de retraite au 01/01/2017

Afin d'optimiser la gestion des maisons de retraite et de regrouper les tâches, un premier projet nous a été soumis dans les documents de travail puis modifié en séance...

La difficulté est d'être en adéquation avec les projets de l'Agence Régionale de la Santé (ARS).

Pour tous ces changements, contrairement à ce qui avait été indiqué en CAPL, le président nous a dit que la direction devait communiquer la liste des postes vacants dits ou présumés vacants aux agents affectés par les restructurations... Nous avons acté ce changement et attendons son application.

Nous avons demandé à ce qu'il y ait un accompagnement personnalisé des agents concernés par ces restructurations. Le service des ressources humaines se tiendra à la disposition de tous les collègues concernés pour les informer de leurs droits en terme de mutation, garanties de maintien à résidence, et prime de restructuration de service le cas échéant.

Nous avons insisté sur le fait que les agents avaient des droits et des garanties et que nous veillerions à ce que les agents ne soient pas lésés.

D'une manière générale, l'agent de catégorie B ou C n'aurait pas l'obligation de suivre sa mission et de quitter sa résidence d'affectation, sauf si son service ferme et qu'il n'y a plus d'emploi implanté dans sa commune d'affectation locale (cas des trésoreries). S'il accompagnait sa mission, il pourrait prétendre selon le cas, à une prime de restructuration.

La direction nous a également confirmé que le projet de rapprocher les services dans des locaux domaniaux étaient plus avancés sur Avallon que sur Joigny.

Solidaire Finances Publiques exige un service public fiscal, foncier et au service des collectivités de qualité mais aussi de proximité, la dématérialisation ne doit pas être la seule façon de recevoir les usagers dans un département rural qui comporte de nombreuses zones blanches en matière d'internet.

Lors du vote, les représentants de Solidaires Finances Publiques ont voté contre ces projets.

RÉSIDENCES D'AFFECTATION NATIONALE

Sous prétexte que les petites structures sont fragiles et que les RAN de Tonnerre et d'Avallon ne seraient pas demandées, la direction considère qu'il y a un déséquilibre en terme d'effectifs dans le département.

Sous prétexte que les agents doivent prendre des congés, assumer la garde des enfants malades, s'absenter pour des formations, faire face aux cas d'arrêts de travail, il faut réformer les structures et les RAN.

Sous prétexte que le directeur veut rationaliser le travail, il faut faire des choix, se donner des priorités et s'assurer que les agents ne souffrent pas individuellement et collectivement.

Selon Solidaires Finances Publiques, les agents ne sont pas responsables de la mauvaise gestion faite en national et qu'il serait enfin temps qu'il y ait une vraie politique de recrutement et une vraie anticipation des départs en retraite.

Le regroupement des RAN ne réglera en rien la vacance des postes, notamment sur les petites structures.

En séance, la direction nous a fait part de plusieurs possibilités, proposant de ne retenir que 2, 3 ou 4 RAN afin d'essayer d'infléchir notre vote.

Au final, la direction souhaite ne retenir que 2 RAN en rattachant Avallon et Tonnerre à Auxerre et en rapprochant Joigny de Sens (même si le président n'était pas opposé à ce que Joigny soit rattaché à Auxerre).

Solidaire Finances Publiques a rappelé la revendication qu'il porte tant au niveau national que local pour une affectation la plus fine possible lors des CAP nationales, à la commune et à la structure.

Les représentants de Solidaires Finances

Publiques ont voté contre l'ensemble de ces propositions de fusion de RAN. Celles-ci seront examinées en groupe de travail national en juin par la DG qui tranchera et communiquera en septembre sa décision.

CAMPAGNE IMPÔT SUR LE REVENU

A la demande de Solidaires Finances Publiques, un bilan de la campagne IR pour l'année 2015 nous a été présenté et la direction se satisfait des bons résultats écoulés.

Pour la prochaine campagne IR, la direction ne semble pas très inquiète et les sites d'Auxerre et de Sens auront l'apport de 3 jeunes qui effectuent leur service civique.

La campagne débutera le 18 avril prochain et la date limite du dépôt des déclarations a été fixée au 18 mai 2016 pour les déclarations papier et au 7 juin 2016 pour l'internet.

La principale nouveauté cette année est l'obligation de télédéclarer pour les contribuables qui ont un revenu fiscal de référence supérieur à 40000 €.

De plus, tous les contribuables qui feront leur déclaration en ligne pourront éditer immédiatement un Avis de Situation Déclarative à l'Impôt sur le Revenu (ASDIR) permettant d'attester de leurs revenus auprès de différents organismes. Cet avis tiendra lieu le cas échéant, selon la direction, d'avis de non-imposition.

Selon Solidaires Finances Publiques, ces mesures vont générer inévitablement des réceptions supplémentaires et du stress pour les agents.

La direction va à nouveau élargir les horaires d'ouverture de l'accueil des centres des finances publiques pendant la campagne IR et les périodes d'échéances IR/TF/TH.

Solidaires Finances Publiques restera vigilant pour que la campagne se passe dans les meilleures conditions pour les agents

PÔLE DE CONTRÔLE DES REVENUS ET DU PATRIMOINE

La répartition des compétences et organisation entre le PCRCP et les autres services a fait l'objet d'un projet de protocole de 9 pages.

Les missions de chaque service ont été définies plus précisément que dans la présentation faite en CTL en fin d'année 2015.

Il n'y a plus qu'à attendre le 01/05/2016 puis le 01/09/2016 et l'arrivée physique de tous les collègues pour savoir s'il y aura de la place pour tout le monde dans les bureaux, et surtout si le calibrage de l'équipe est en phase avec la charge de travail réelle...

Solidaires Finances Publiques considère que la logique qui prévaut dans la concentration des missions sur des pôles départementaux est avant tout budgétaire : la mission de CSP était très réduite dans les SIP faute de personnel suffisant pour la réaliser, sera-t-elle sauvée pour autant par le PCRCP ?

Solidaires Finances Publiques s'interroge sur l'avenir de la DDFIP 89 dans les prochaines années.

Les réductions de RAN nous montrent son futur visage avec 2 pôles sur Auxerre et sur Sens.

La dématérialisation aura-t-elle raison de toutes les petites structures ? A quand la coquille vide faute d'agent ? A quand l'agent virtuel ?

Les représentants de Solidaires Finances Publiques:

Valérie DE PALMA Pascal AUGÉAT-MALTER
Nadine ROGER Hassan LARIBIA
Michèle LEVESQUEAU